

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Bien quand vous voulez, nous pourrions commencer, bien allons-y merci Gisella.

Bonjour à tous, bonjour à tous, c'est la réunion mensuelle d'ALAC, mardi 27 Novembre 2012, il y'a différentes heures en fonction du pays d'où vous êtes, et nous avons beaucoup de déclarations à discuter ici.

Nous avons une heure et demi, d'abord, nous allons adopter notre ordre du jour, est ce que quelqu'un peut ajouter « divers » à notre ordre du jour?

Bien, personne ne lève la main, donc, notre ordre du jour est adopté, nous allons commencer, passer par l'appel, Gisella, vous avez la parole.

GISELLA GRUBER: Merci, merci bonjour à tous, sur l'appel d'aujourd'hui, nous avons sur le Channel anglais Alan Greenberg, Carlton Samuels, Jean-Jacques Subrenat, Ron Sherwood, Cheryl Langdon-Orr, Olivier Crépin-Leblond, Holly Raiche, Julie Hammer, Garth Bruen, Yaovi Atohoun, Eduardo Diaz, Evan Leibovitch, Wolf Ludwig, Sandra Hoferichter, Sebastien Bachollet et Tijani Ben Jemaa.

Nous n'avons pas de participants sur le canal français, et sur le canal espagnol, nous avons

Fatima Cambronero, nous devrions avoir Natalia Enciso et ainsi ceux qui vont nous rejoindre bientôt.

Remarque: Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Au niveau de l'équipe, nous avons Matt Ashtiani, Heidi Ullrich, Silvia Vivanco et moi même Gisella Gruber. Nos interprètes aujourd'hui vont sur le canal français, Camila et sur le canal espagnol, Sabrina et Veronica. Et Claire sur le canal français aussi. Bienvenues à tous et s'il vous plaît, donnez votre nom lorsque vous prenez la parole pour la retranscription, merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Bien, il semblerait que Gisella soit perdue, elle nous a quittés au milieu d'une phrase, donc, nous avons des bruits. Bien, nous allons puisque tout le monde m'entend, je crois nous allons continuer et j'espère que les bips vont bientôt cesser.

Donc, je pense que tout le monde a été nommé sur l'appel, lorsqu'on a fait l'appel, lorsque Gisella a fait l'appel. Personne ne demande de corriger ça.

Donc, nous allons passer aux points d'action concernant la réunion de Toronto d'ALAC. Donc, nous avons différents points d'actions, nous allons voir quelques uns, puisque d'autres ne sont pas vraiment des points d'action de ALAC, le premier est l'atelier de leaders d'ALAC.

Alors, Silvia Vivanco devait faire le suivi des ALSes indiennes, donc, et pour s'associer au processus multi parti prenante au sein d'ICANN, alors, est ce que nous pouvons avoir une mise à jour là-dessus?

SILVIA VIVANCO: Oui. C'est moi. Silvia Vivanco, je travaille encore sur ce point. Donc, je vous propose de vous faire une mise à jour lors de la prochaine téléconférence.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Bien parfait!

Maintenant, de nouveau Sylvia, et le travail avec Bart Boswinkel, et avec les membres du groupe de travail d'IDN, concernant les discussions sur le ccTLD, je pense que lors de l'appel des ExCom, on vous a demandé de voir où en était le processus, et voir si les discussions de ces ccTLDs pouvaient être... Si les non membres pouvaient assister à ces discussions.

HEIDI ULLRICH: Olivier c'est Heidi qui parle. Nous avons toutes les politiques ici, donc, si vous voulez, nous pouvons faire le suivi.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: D'accord, parfait! A partir du moment où vous voulez les laisser rentrer chez eux après c'est ok.

HEIDI ULLRICH: Bien, ça c'est à eux de le voir.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Bien, vous les avez toutes, ok, donc, c'est bon.

C'est une bonne capture, Matt Ashtiani devrait travailler avec Bart Bosninkel sur la mise à jour du mapping des opérateurs de ccTLDs, et finalement ALAC doit demander la réunion de comité des finances avec le comité des finances du bord, donc, merci de vous occuper de cela.

Et si vous voulez, nous apprendrons un peu plus, nous en saurons un petit peu plus sur ce point là. Heidi oui, Heidi, vous avez la parole.

HEIDI ULLRICH: Alors, les comités de finances du board se sont réunis cette semaine, donc, si vous voulez je peux les joindre directement si vous me dites quand est ce que vous voulez parler avec eux, et peut être qu'ils auront d'autres informations à nous fournir.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Parfait! Bien merci pour cette mise à jour Heidi, je suggère maintenant qu'on en parle avec Sébastien après cet appel et voir comment on continue, concernant ce point là, je pense que Sébastien appartient donc à cette équipe, ce comité.

Donc, on attend l'opinion de Sébastien et nous passons au point suivant. Donc, l'atelier public du groupe de travail et concernant les défis futurs d'At-Large, je pense que peut être que Jean Jacques et Evan Wish veulent aborder ce point là dans la prochaine téléconférence ou veulent aborder cela, nous présenter le travail d'ALAC?

JEAN-JACQUES SUBRENAT: Peut être qu'on pourra nous donner certaines indications aux membres d'ALAC.

C'est quelque chose que nous allons faire entre Evan, moi-même et les équipes d'ICANN, nous avons ouvert une période de commentaires publics et d'autre part, nous avons demandé aux équipes d'ICANN de nous aider à organiser la discussion lors de notre réunion d'ICANN.

Notamment nous avons eu un appel avec David Olive et Sally Costerton pour leur demander comment est ce que nous allons suivre sur ce point-là.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Jean Jacques Subrenat. Je pense que nous pouvons dire que ce point a été fait [en suivant différents progrès] pour les défis donc à venir, pour les groupes de travail et les équipes concernant ce point là.

[Maintenant les droits des registrants et la réunion du groupe de travail concernant les droits de registrants de nouveau, je pense que Cintra ne sera pas là, ça sera donc difficile de faire le suivi de ce travail] (Inaudible 07.30 --08.23). Quelles sont les mises à jour, je ne sais pas si quelqu'un peut nous en parler. Holly?

HOLLY RAICHE: Olivier, nous avons un email pour discuter (Inaudible) des résultats de ce rapport, des négociations du RAA. Donc, je pense que nous allons attendre la réponse du board concernant les points d'action et sur le rapport de négociation du RAA.

Je pense que le travail a été réalisé, une partie du travail a été réalisée, pensez à la réponse qu'on va donner au board ensuite, et voir comment on continue.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Bien, d'accord, je pense que le groupe de travail doit s'en occuper, je le laisse entre vos mains Holly?

HOLLY RAICHE:

Oui.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Donc, on pourra faire un suivi lors de la prochaine téléconférence, maintenant le sous comité de sensibilisation de nouveau ici, c'est quelque chose qui a été créée à Toronto.

Donc, Matt et Heidi vont faire le saisi avec Sala concernant un appel sur l'information de compétences au milieu du mois de décembre.

Je pense que le sous comité de sensibilisation et le groupe de formation de compétences devraient être séparés. Le sous comité de sensibilisation est mené et organisé par Cheryl, et l'autre par Sala.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Je vais me corriger, et bien cela est incorrect, mais bon. Si nous pouvons nous assurer que ces deux groupes sont séparés, qu'on a d'un côté un groupe de formation de compétences, un autre groupe de sensibilisation, Matt et Heidi, est ce qu'il y'a eu des progrès réalisés sur ce point là?

HEIDI ULLRICH:

Je pense qu'il y'a eu une réunion du sous comité de sensibilisation ce mois-ci.

CHERYL LANGDON-ORR:

Oui. Mais ce point d'action est sur la formation de compétences et c'est Sala qui s'en occupe.

HEIDI ULLRICH: Ok, d'accord.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Bien. Donc, le sous comité de sensibilisation est fermé et nous passons maintenant à la formation de compétences.

Très bien, est ce que vous pouvez nous faire un suivi lors de la prochaine téléconférence sur ce point là?

Maintenant, le groupe de travail sur l'IDN d'At-Large, le problème de la langue est pris en compte dans la déclaration d'ALAC, sur les recommandations préliminaires pour les politiques pour la sélection d'IDN, et passons maintenant à la formation de compétences At-Large.

Prochaine étape, voilà ça serait maintenant Matt et Heidi qui vont donc développer des matrices sur les ressources humaines. Est-ce qu'il y'a des progrès là-dessus?

HEIDI ULLRICH: Pas encore. C'est Heidi qui parle, pas encore!

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Bien et donc l'ALAC doit voter sur la possibilité d'établir un groupe de travail sur la formation de compétences dans la session de conclusions qui aura lieu jeudi, et c'est pour ça que le groupe de travail de formation de compétences existe.

Maintenant la session du groupe de travail sur l'académie, c'est Sandra OffLichleur qui va nous faire une mise à jour un peu plus tard dans cette téléconférence.

Et donc nous allons passer là-dessus. Et nous passons donc à la réunion de [Apralo]. C'est quelque chose qui concerne l'[Apralo], donc, ça ne nous concerne pas, et ensuite, la réunion de un de conclusion de leadership régional et de ALAC.

Donc, le groupe de gTLDs doit présenter la lettre préliminaire concernant les registres SG DIDT sur le clearing house de marques et qu'est ce qui a été fait, c'est la question de visas qui peut être liée aux problèmes de voyages discutés lors de la réunion de Toronto.

Donc, je pense qu'il y'a une déclaration qui doit arriver et/ou une déclaration qui devrait arriver de EURALO, je ne sais pas s'il y'a eu un suivi sur ce point, et Yrjo si vous êtes sur l'appel, je ne vois pas Yrjo sur cet appel.

Donc, peut être que quelqu'un d'autre. Wolf Ludwig, est ce que vous pouvez prendre la parole.

WOLF LUDWIG: Je n'ai pas entendu la question Olivier.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Quand je regarde la question de visas c'est lié aux autres problèmes et lié aux voyages qui ont été discutés lors de la réunion de Toronto.

La discussion a eu lieu, mais je ma rappelle que dans une réunion du RALO, il y'a eu une proposition de membres de vos membres

pour rédiger une déclaration sur ce point-là, est ce que vous avez quelque chose à nous dire là-dessus.

WOLF LUDWIG:

Alors c'est Wolf Ludwic. Je n'ai pas de nouvelles concernant le suivi sur ce point-là. C'est un point d'action de l'appel du RALO mensuel!

Et on va envoyer une lettre à ICANN pour avoir ce concept un petit peu plus sur la question des visas pour les prochaines réunions parce que lors de la réunion de Toronto, trois membres de la communauté d'ALAC et des NOMCOM n'ont pas pu se rendre à Toronto.

Et donc, nous n'avons pas eu l'équilibre voulu pour les discussions du non com. Et beaucoup de choses n'ont pas pu être faites officiellement lors de cette réunion.

Donc, nous allons en reparler lors des réunions du RALO pour voir ce que nous pouvons faire, et nous en ferons part à ALAC.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Merci Wolf, et je pense que cette question a aussi été abordée lors de la réunion d'ALAC sur les propositions de stratégies que nous allons bientôt aborder.

Est ce qu'il y'a des questions, des commentaires sur ces points d'action que nous avons ici?

Je n'en vois pas donc, nous allons passer à l'autre point de notre ordre du jour, et donc, nous en sommes à la révision des candidatures d'ALS actuelles, et je vais peut être laissé Matt, qui va nous parler de cela.

MATT ASHTIANI:

Bonjour, c'est Matt, le premier point d'action, nous avons le groupe de l'Inde, nous avons aussi différentes organisations, un processus d'application pour l'association de l'Uruguay, De Escribanos Del Uruguay.

Nous avons la société nationale pour les fusions, nous avons aussi une association de LACRALO. Nous avons l'association ATPDIT avec d'autres questions là-dessus pour lesquelles nous aurons bientôt des réponses.

Ensuite, nous avons le service ray d'AFRALO, ensuite, il y'a la recherche, le partenariat des communautés universitaires pour la recherche d'action sociale d'AFRALO, ensuite, il y'a le NYC connec, ou connect. NYC, ensuite, il y'a le programme d'accès de la communauté de nouvelle écho, et deux candidatures qui ont été reçues qui est le point archivé de RALO, et il y'a l'association arménienne pour le Pyunic et la diligence qui va bientôt commencer.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Bien merci Matt, nous allons applaudir d'abord les sociétés de informatique des Indes, nous allons l'applaudir qui a donc était acceptée. C'est une région qui a une croissance très rapide concernant l'internet, donc, c'est une très bonne chose.

En ce qui concerne les autres candidatures, vous voyez qu'il y'a beaucoup de candidatures, il y'en a une pour laquelle j'ai demandé un petit délai, un petit report pour le vote.

Il s'agit du partenariat du communauté universitaire pour la recherche d'actions sociales, je sais qu'il y'a eu des discussions

auprès de NARALO concernant la limitation géographique ou est ce qu'il se trouve au niveau géographique.

Comme vous le savez nos ALSs doivent être basés en premier lieu à un endroit précis, donc, avoir une situation précise, et les règles sur ces points-là sont relativement claires. Si une organisation à des membres dans d'autres parties du monde, et outre la partie où se trouve est ce qu'ils peuvent être éligibles en tant que candidats? Je vois qu'Alain a levé la main, donc je pense qu'il a d'autres choses à ajouter sur ce point.

Alors, Alan d'abord, ensuite Heidi, ensuite Tijani. Alan?

ALAN GREENBERG:

Oui merci, j'ai levé la main, parce que je ne suis pas d'accord avec ce que vous avez dit, les règles ne sont pas claires, elles ne sont pas très claires avec l'organisation, avec ce qu'elle devrait être, il faudrait qu'elle soit une bonne organisation pour l'ALS.

Mais, si on demande davantage d'informations qu'on n'a pas obtenu cette information, on peut ne pas répondre à ces critères. Donc, ces critères ne sont pas très clairs.

Il y'a une certaine confusion sur le fait de respecter ces critères et concernant donc toutes ces nouvelles expériences, les critères sont clairs, mais, il y'a un problème à ce niveau-là.

Donc, c'est une organisation avec des membres qui sont dans le monde entier, et par conséquent les critères sont compliqués, puisque ce sont des personnes qui sont des citoyens de différentes régions.

Il faut avoir une prédominance, ça peut être possible, mais ce n'est pas un objectif de la structure, cela dépend des personnes

qui appartiennent à cet ALS. Mais, ça ne répond pas vraiment aux règles concernant les régions d'ICANN, merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Alan. Merci Je vois que Heidi a baissé la main, donc, c'est Tijani qui a la parole, Tijani vous avez la parole.

GISELLA GRUBER: Olivier c'est Gisella qui parle, nous sommes entrain d'essayer de reconnecter Tijani, nous avons des petits problèmes avec Tijani.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Bien nous avons perdu Tijani, donc, en attendant Evan vous avez la parole, Evan?

EVAN LEIBOVITCH: Oui, c'est moi merci Olivier, je pense que dans mon travail je collabore avec une académie qui est similaire à celle de ce candidat, et nous avons une situation dans laquelle, nous avons plusieurs institutions académiques, plusieurs sont basées en Amérique du Nord. Et il y'a des membres du monde entier qui appartiennent à cet ALS.

Mais, l'organisation est basée en Amérique du Nord principalement, ce qui fait que son secrétariat est basé en Amérique du Nord et donc, on applique la diligence au niveau des membres dans ce sens là.

Je pense que outre ce que je viens de dire, je suis très inquiet sur la possibilité d'avoir une situation dans laquelle les candidatures

d'ALS ne pourront pas être reçues parce que nous ne pouvons pas les placer dans une région précise.

Donc, je pense qu'au lieu d'être partout finalement, on n'est nulle part. Donc, ma préoccupation concernant le GNSO, c'est une organisation qui a des regroupements et basée sur des cybers cafés souvent.

Et donc, on a des regroupements qui existent et je pense que c'est une très bonne idée, et je pense que dans ma culture, on doit offrir à tout le monde de participer, on ne peut pas leur dire qu'on ne vous veut pas ou que ICANN n'a pas de statut à vous offrir, il faut s'assurer que cette situation n'existe pas, n'a pas lieu!

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Evan, merci pour ces paroles, est ce que Tijani est présent maintenant?

TIJANI BEN JEMAA: Allo Olivier, est ce que vous m'entendez?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Oui, on vous entend Tijani.

TIJANI BEN JEMAA: Merci beaucoup. (Silence) En ce qui concerne la candidature numéro 166, pour l'association tchadienne, on l'a annoncée, on a dit qu'on allait faire un suivi sur cette candidature.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Tijani. Et finalement Heidi, vous avez la parole.

HEIDI ULLRICH: Oui, merci Olivier, en ce qui concerne l'organisation de Arizona Day, nous avons une question sur ce point, il y'a eu des réponses. Il faudrait ajouter des éléments, c'est EURALO qui devrait s'en occuper. Nous allons voir si l'EURALO ou ALAC a considéré leurs possibilités de les accepter comme membre. C'est quelque chose que ALAC ou que NARALO pourrait faire dans le futur. Merci!

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Heidi. Yaovi? Yaovi vous voulez prendre la parole, vous voulez ajouter quelque chose?

YAOVI ATOHOUN: Oui, merci c'est Yaovi, je voulais saluer tout le monde et demander la permission de prendre la parole. Je suis allé à la réunion mensuelle de Sudan Khartoum, et je voudrais avoir en ce qui concerne cette réunion, je voudrais avoir la possibilité de m'y rendre, et je vais m'excuser auprès de vous, je dois partir.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Yaovi pour votre intervention. Nous n'allons pas voter aujourd'hui pendant cette téléconférence. Il n'y a pas de problèmes de quorum, et de décisions à prendre ou à ratifier. Donc, bonne réunion à Khartoum en tous cas, merci et au revoir à tous.

Bien, donc, nous revenons à notre ordre du jour, et le processus donc de candidatures avance et donc, le point, la candidature 170 avance, et en ce qui concerne la demande de candidature 167

c'est donc Tijani qui s'en occupe. Tijani vous avez levé la main? Vous voulez ajouter quelque chose?

TIJANI BEN JEMAA: Non, merci!

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Bien parfait. Donc nous passons aux rapports d'At-Large, je veux d'abord vous dire que nous sommes très satisfaits de voir que certaines organisations vont passer le processus d'organisation, c'est très bien.

Je sais que plusieurs d'entre vous vont bientôt passer et aller à la réunion et parler de la réunion qui a eu lieu à Baku.

Donc, je pense que c'est très bien de voir davantage d'organisations qui entrent dans notre organisation.

Donc, le rapport d'At-Large et les rapports des laissons et des RALOs, et le rapport mensuel d'ALAC. Le rapport des liaisons nous n'avons pas le temps de les voir dans leur totalité, je vais demander un petit résumé de la part de notre liaison du GNSO et de notre liaison de ccNSO et de notre liaison de SSAC. Donc, vous avez juste une minute à peine chacun.

ALAN GREENBERG: Donc, le rapport du GNSO d'abord, merci Olivier. On est en retard par rapport au rapport formel de la reconnaissance générale, on va devoir reprendre notre travail de Toronto à partir du travail du bureau central des marques.

Jusqu'à présent j'étais très occupé avec les équipes d'ICANN, et je n'ai pas eu le temps de rédiger un rapport, mais cependant je maintiens à jour par rapport à notre travail. Donc, c'est tout ce que j'ai à dire, merci!

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Alain, et j'ai vu que vous avez beaucoup travaillé, et vous mentionnez le bureau central des marques. Bien sur vous avez beaucoup travaillé dessus juste avant [cet appel].

ALAN GREENBERG: Oui bien sur c'est une des réunions que xxx a tenue, mais, ces derniers jours, on a beaucoup travaillé à d'autres sujets que je vais mentionner toute à l'heure.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Oui, bien sûr. Puis, nous avons le rapport de notre liaison auprès de la ccNSO.

CHERYL LANGDON-ORR: C'est Cheryl Langdon-Orr., merci Olivier. J'ai vu que Tijani vient de partir.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Oui, pardon Tijani vous avez la parole, et je pense que vous êtes en muet, donc, on va devoir vous enlever le muet.

Oui, il s'est déconnecté, donc, on va continuer avec Cheryl et on va revenir avec Tijani toute à l'heure.

CHERYL LANGDON-ORR: Merci Tijani, merci Olivier, c'est Cheryl, je n'ai pas fait la mise à jour normal que je fais d'habitude immédiatement après la réunion du conseil du ccNSO, parce qu'il y'a des points sur la liste qui n'ont toujours pas été décidés.

On essayait de finir avec le traitement de la ligne du conseil et dès que ça sera fait, je vais mettre à jour la page wiki comme je le fais toujours.

Donc, voilà! Je pense que je pourrais en même temps mentionner le groupe qui a commencé à travailler après la réunion de Toronto et bien sûr, on s'est réuni pendant la réunion de Toronto, et on devrait avoir un rapport de la réunion qu'on a maintenue alors, et des activités individuelles aussi. Et voilà, on va reprendre avec le groupe de travail tout à l'heure. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Cheryl, est ce qu'il y'a des questions? Est-ce que Tijani s'est reconnecté? Apparemment, il n'est pas connecté, est ce qu'il y'a des questions de quelqu'un d'autre. Voilà, il y'a Tijani qui vient de revenir, Tijani vous êtes connecté. Allez-y!

TIJANI BEN JEMAA: Merci c'est Tijani qui parle. Je voudrais remercier Alan et Evan de leur travail dans les réunions du bureau central des marques.

Alan a été très clair, il a beaucoup travaillé, et je voulais beaucoup les remercier. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Tijani. Donc, on est tous d'accord avec vous là-dessus, et je dirai qu'il faudrait qu'on les applaudisse virtuellement bien sûr.

On n'a pas été tout le temps en ligne, mais c'est un très bon travail le rapport est très bon aussi.

On est ravi de voir qu'on a ces personnes qui nous défendent. Vu qu'il n'y a pas de questions par rapport au rapport de liaison de la GNSO et de la ccNSO.

ALAN GREENBERG: Oui Evan vient de lever la main.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Ah oui apparemment xx est très long. Evan Leibovitch?

EVAN LEIBOVITCH: Merci c'est Evan Leibovitch je voulais ajouter non seulement mes félicitations pour Alain, mais je voudrais dire aussi que les gens qui étaient présents dans l'appel Robin Gross, Kathy Kleimann, Alan et moi-même, donc, nous étions quatre. Alan a été présent lors de toutes les réunions et le reste des participants xxx nécessaire.

Donc, je voudrais souligner le travail qu'Alan a fait parce que c'est vrai que mon nom a été ajouté sur la liste, mais c'est Alan qui a presque tout fait, donc, je voudrais le féliciter personnellement et le remercier de sa persévérance.

Il a été présent lors de toutes les réunions, et il est probable qu'il le sera encore.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Evan.

Alors, on aura maintenant une mise à jour avec le rapport de notre liaison pour le SSAC qui sera très bref, alors Julie Hammer. Julie, on ne t'entend pas.

CHERYL LANGDON-ORR: Peut être que Julie est en muet, il faudrait qu'elle appuie *7.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: C'est bizarre parce qu'elle participe dans notre chat d'Adobe. [Il semble que le micro n'est pas animé], donc, elle est connectée à travers Adobe Connect. Voilà, on t'entend, vas-y Julie.

JULIE HAMMER: Je voulais mentionner l'atelier annuel de SSAC, qui était organisé pour Novembre. C'est un atelier de deux journées. SSAC a beaucoup travaillé sur le rapport des résultats de la réunion. Certains de ces résultats vont être inclus dans le rapport public.

Comme tout le monde le sait, on essaie d'avancer dans la discussion du travail à venir et je voulais simplement mentionner cela, voilà, c'est plutôt ce que je voulais dire.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup Julie, est ce qu'on a des questions pour Julie? Je ne vois pas de mains levées, donc, merci Julie de ce rapport. Il y'a toujours des rapports écrits bien sûr que vous pouvez les consulter.

Tous ces rapports ont un lien sur cette page. Puis, vous verrez le lien pour le rapport de la liaison de NCSG IDN et de.mobile, pour NCSG, je n'ai pas vu de rapports récents, mais, je suis sûr qu'il y a eu beaucoup de discussions lors de la réunion de Toronto et on sait tous quelles sont les déclarations conjointes d'ALAC, et de NCSG.

C'étaient des discussions de NCSG pour URS bien sûr, j'essaie de tout faire, mais je ne parviens pas.

EVAN LEIBOVITCH:

Oui Olivier en fait, on a deux points à mentionner entre ALAC et NCSG, on a travaillé d'une part avec le bureau central des marques et Robin Gross nous a aidées et le but de la réunion avec NCSG était d'avancer.

On a travaillé avec eux, parce qu'ils n'étaient pas tout à fait, ils ne faisaient pas confiance à ALAC pour qu'il le fasse tout seul, et puis on a maintenu des discussions avec NCSG parce que des élections en ce moment, et en outre des problèmes et des questions que j'ai mentionnées.

Ils ont parlé du regroupement de cybers café et de la GNSO et ils s'opposent à ce que cela soit créé.

Je suis d'accord avec eux, mais, je pense que la recommandation du cyber café pourrait venir nous dire qu'ils n'ont pas d'espaces pour nous en fait.

Donc, je suis leur travail à partir de Mai, mais, je pense qu'ALAC ne sait pas se mêler des questions structurelles du GNSO, merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Evan, on va revenir dessus toute à l'heure lorsqu'on passera aux déclarations, et puis finalement, le rapport de notre liaison IDN était bien envoyé ce mois, je ne suis pas sûr d'avoir la candidature récente de ce rapport.

HEIDI ULLRICH: Olivier, c'est Heidi qui parle. Ce rapport n'a pas été publié ;

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Vous êtes sûre, il s'agit du rapport de Novembre 2002.

HEIDI ULLRICH: Alors, c'était publié pardon!

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Alors, j'ai cherché dans de mauvais endroits, mais le rapport a bien été étudié en fait, et Rinalia s'est engagée à travailler avec le projet d'enregistrement des variantes IDN, ça a un très bon travail, et le comité d'At-Large a été très bien représenté par nos membres en fait, par cette équipe.

Et je sais qu'ils ont des appels de téléconférences très longs, ils ont beaucoup travaillé à Toronto aussi, ils ont voyagé quelques jours avant que tout le monde [se réunit] dimanche et eux ils ont déjà beaucoup travaillé et ils s'étaient réunis pour accéder ce sujet.

C'était un très bon travail, est ce qu'on a d'autres questions? Oui, Alain?

ALAN GREENBERG: Oui, j'ai un commentaire à faire par rapport au rapport d'Alan sur la NCSG. C'était intéressant de voir que les points de vue d'ALAC et d'At-Large ne coïncident pas à 100 % avec le NCSG et NCUC.

On a présenté des rapports sur les points avec lesquels les gens du NCSG n'étaient pas d'accord. Et c'était satisfaisant de voir qu'on a bien travaillé ensemble bien qu'on n'était pas toujours d'accord.

Donc, c'était une très bonne relation de travail qui a été établie. C'est juste ça.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Alan, et absolument il est bon de coïncider sur le fait qu'on n'est pas d'accord.

NCG, nous mêmes on a tous vu passer par un processus de développement pour pouvoir accepter nos différences et travailler ensemble sur d'autres points, alors merci de le mentionner.

Je vous invite tous au rapport mensuel d'ALAC pour le secrétariat et les rapports mensuels d'ALAC, je suis satisfait avec la plupart des régions qui ont présenté le rapport de façon opportune, et les structures At-Large peuvent bien sûr lire ce qui se passe dans chaque région et ce qui se passe dans les autres aussi.

C'est intéressant à voir, je ne vais pas lire tous les rapports, mais je vois que EURALO avait envoyé un rapport qui n'a pas été publié sur leur page wiki, donc, je demanderai à Silvia, je pense suivre les différentes organisations régionales At-Large pour qu'ils déposent leur rapport et que ça se fasse de façon simultanée.

SILVIA VIVANCO: Bien je m'assurerai de le faire.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Silvia. On a passé beaucoup de temps là-dessus, et donc, on devrait passer au point suivant dans notre ordre du jour.

Discutons les questions nouvelles, donc, on a des points pour décider, on a une page de développement de conseil et de politique, c'est l'une des pages qu'il faut que vous ayez ajoutées à votre site favoris pour que ... Et en fait, vous pouvez le mettre comme site d'accueil comme ça, vous savez ce qui se passe à chaque fois.

Matt travaille beaucoup pour que cette page soit à jour. Et je voudrais le remercier parce que si ce n'était pas grâce à Matt, je ne saurais pas ce qui se passe, il y'a beaucoup de gens qui travaillent en même temps, donc, c'est très bon de voir où on se trouve pour chaque processus quelle est la date d'ouverture de conclusion de vote, etc pour chaque mois.

Donc, on va lire la liste pour les documents de diffusion qu'on s'était approuvé récemment, c'est une liste membre, et j'ai deux personnes qui veulent participer. D'abord Alan.

ALAN GREENBERG: Oui, j'ai vu sur le chat, il y'a un moment qu'il y'avait trois coins avec des liens qui ne fonctionnaient pas. Donc, il faut qu'on prête un sujet, il faudrait qu'on nous donne les URLs qui fonctionnent. Peut être qu'on n'ira pas les voir, mais, on devrait voir les URLs.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Alan je l'ai vu oui. Donc, on a souvent des déclarations qui ont été approuvées, donc, on ne va pas les discuter mais on va aller à la liste pour voir de quoi il s'agit, donc c'est le plan stratégique 2013/2016 et la version préliminaire des conclusions de la communauté. Je pense que c'est rédigé dans une réunion de Baku n'est ce pas?

On remercie Tijani d'avoir rédigé ce document. Il y'aura un appel pour les membres du sous-comité de finances et de budget d'At-Large, on a besoin d'avoir plus de membres.

Il y'a un processus qui est commencé pour améliorer ce plan stratégique pour le déploiement du calendrier et c'est Tijani qui dirige ce groupe, et on va avoir un suivi plus tard. C'est Jean Jacques qui lève la main, allez-y!

JEAN-JACQUES SUBRENAT: Merci, c'est Jean Jacques qui parle par rapport aux déclarations ouvertes que vous avez sur la liste, je me demande si on ne pourrait pas prendre un moment pour ajouter des informations sur les colonnes parce que tout apparait comme concerné alors qu'en fait la période de commentaires a une date et la conclusion de la période de commentaires a aussi une date. Donc, peut être que ces dates devraient être incluses, merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Jean Jacques, en fait, la période de commentaires et la période de conclusion de commentaires et les périodes d'ALAC pour commentaire, et on a une période de commentaires initiale qui a une date, c'est-à-dire qu'on doit contribuer avec nos commentaires avant la date de conclusion, et la date que vous verrez est sur la gauche.

Donc, peut être qu'on devrait ajouter des demandes de commentaires d'ALAC en fonction de la période de commentaires d'ALAC à chaque fois, est ce que vous êtes d'accord Matt? Allo Matt? Matt s'est peut être déconnecté parce qu'on ne l'entend pas, on va l'ajouter comme point à suivre demande le commentaire d'ALAC conclusion de commentaire d'ALAC, et il dit que c'est à définir parce qu'on n'a pas pris de décision sur la possibilité de rédiger une déclaration ou de modifier la demande de commentaires, etc. C'est à cause de ça qu'on ajoute comme TBC, donc, c'est à définir.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Oui Tijani allez-y!

TIJANI BEN JEMAA: Le commentaire d'ALAC et la date pour la conclusion de la période de commentaires d'ALAC n'est pas tout à fait claire donc, donc peut être qu'on pourrait l'ajouter pour qu'on le comprenne tous, parce qu'on ne sait pas vraiment la position d'ALAC là-dessus.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Oui tout à fait. Si vous vous déplacez sur la page, vous verrez qu'il y'a des dates de début et de conclusion de la période de commentaires. Tout à fait. On avance alors, on revient à la liste et la deuxième déclaration approuvée est l'utilisation d'un tirage au sort pour la validation des nouvelles candidatures.

Les candidatures pour les nouveaux gTLDs puis les modifications proposées aux statuts pour l'alignement des membres du board. Ça été approuvé le 8 novembre, approuvé aussi le 8 novembre, on a les déclarations des recommandations et préliminaires et

politiques générales pour la sélection des chaînes IDN ccTLDs, le 7 novembre, on a approuvé les documents du bureau central des marques, le 18 octobre, on a approuvé la déclaration de l'ALAC sur les contributions de la communauté et les processus au conseil, et puis, ce n'est pas une déclaration, mais comme vous savez, on a révisé un document qui va être publié pour le commentaire public.

Donc, on passe par tout le processus, ALAC a prouvé le document à l'unanimité le 29 novembre, c'était le document blanc R3, c'était promis au président du board, et il a été distribué aux membres du board, et les membres demandaient de le présenter pour les commentaires de la communauté. On va voir ce que la communauté en pense, on va passer par le processus complet. Et tous les membres, toutes les personnes qui participent à ICANN peuvent y commenter.

Il n'y aura pas le processus habituel de demande de commentaires mais, tous les commentaires vont devoir être intégrés à la version finale de ce travail ou alors on ne sait pas si on devrait justifier les raisons pour lesquelles on n'inclut pas les commentaires dans notre secteur.

Pour ce cas particulier, c'est la deuxième fois qu'on demande à avoir des commentaires par rapport à un document d'At-Large, on n'est pas obligé à modifier ou changer [ou quoi que ce soit ce document, (inaudible à 47.20) on nous a demandé de faire des commentaires publics, mais cela veut dire qu'on a des commentaires additionnels dans l'indexe, peut être que dans ce sujet, Evan veut dire (inaudible)].

EVAN LEIBOVITCH:

Je suis d'accord avec ce que vous dites, et Jean Jacques et moi-même, avons travaillé avec l'équipe d'ICANN pour faire xxx de la communauté, xxx mais sur le commentaire exprimé sur ce document.

Mais, on s'obligera à lire tous les commentaires et peut être les rassembler même dans un annexe que l'on rajoutera au document. On voudrait donc rassembler toutes ces xxx tous ces commentaires, et les faire passer aux personnes qui ont révisé le document originel.

Mais on voudrait tout lire et peut être s'il y'a des sujets particuliers pouvoir y répondre. Mais, ce que je veux dire est qu'on fait de notre mieux, pour avoir des commentaires publics au-delà des personnes qui participent toujours, de l'un des regroupements et donc, j'encourage toutes les personnes présentes dans cet appel à chercher des commentaires hors de l'ICANN, hors le RALO, hors des ALSs.

On veut que ce document soit distribué et discuté au delà des limites d'ICANN, on a organisé une très bonne session à Toronto, et c'était le recouvrement des organisations à but non lucratif pour organiser cette session, et tout le monde est venu participer.

On a vu des altitudes tout à fait rafraichissantes, le document même a été traduit aux six langues pour que ce document soit discuté autant que possible dans l'écosystème internet et qu'il soit discuté même avec les gens des IGFs, et donc je demanderai votre aide pour distribuer ce document au-delà des moyens de l'ICANN.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci. Evan?

ALAN GREENBERG: Oui, un petit commentaire, ce qui a été décrit par moi et Evan comme processus n'est pas vraiment différent de celui qui est appliqué les commentaires publics de GNSO ou tout autre.

Donc, on regarde les commentaires et c'est ce qu'on fait au sein du GNSO, c'est ce que font les équipes, on a une obligation de commenter le commentaire peut être écrit ou le travail en cours peut être décrit. Ce n'est pas une perte incorporée aux documents, mais il faut voir ce que les gens disent je peux voir que ce n'est pas différent de ce que tout le monde fait en fait.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Alan, bien passons maintenant à la partie suivante de cette section qui est donc la déclaration voté par ALAC le premier et la stratégie, la proposition des stratégies des réunions pour ICANN, l'ALAC est d'accord concernant cette stratégie.

Mais, il a été dit que la question du budget et le problème des visas devrait être réglé pour s'assurer que les participants ne soient pas obligés de ne pas aller aux réunions à cause du problème de visa, c'est quelque chose qui a été vue récemment, on a vu ce problème à Toronto, on en a déjà parlé toute à l'heure.

Donc, les votes ont commencé, je ne pense pas qu'il y ait besoin, qu'il soit nécessaire de discuter cette question, on en a déjà discuté dans le passé.

Mais, j'invite tout le monde ici tous ceux qui n'ont pas pensé à le faire. Je crois que ça a déjà été posté d'ailleurs, il faudrait voir les résultats.

Oui! C'est possible. Donc, on a commencé je crois que c'est le 14 Aout, [14 votes pour]. Bien. Donc, excusez-moi et nous passons au prochain point donc. Et Alan veut prendre la parole? Excusez-moi je n'ai pas vu Alan. Allez-y.

ALAN GREENBERG:

Merci je voulais faire une petite observation, lorsque j'ai vu ce vote qui apparaissait, j'avais du mal à croire qu'il fallait s'abstenir, parce que moi j'ai certains désaccords avec les opinions qui ont été présentées ici, je n'ai pas suivi le processus de développement qui a été fait.

Donc, j'ai été heureux de voir que ici il y'avait des réactions différentes et différentes de celles qu'on a normalement lorsqu'on voit les politiques, je pense que c'est un signe de maturité.

Les gens ne prêtent pas seulement de la distance, mais les gens parlent de présenter des vidéos pour convaincre des gens de présenter de faire des déclarations de choses nouvelles qui n'ont pas été dites, ou qui ont été décrites à une époque par une personne et ont été lancé de côté. Donc, ce processus fonctionne bien.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Et bien sûr, merci, merci beaucoup Alan, je pense qu'une partie de raisons de cela est dû aux discussions qui ont eu lieu le 7 certains d'entre vous pensaient que la plupart des régions n'avaient pas suffisamment la possibilité d'avoir des réunions dans leur région par exemple. C'est une proposition de toute façon pour le moment.

ALAN GREENBERG: Je ne pense pas que nous devions discuter le contenu de cette proposition. Je pense qu'il y'a des personnes qui s'en occupent, il y'a des discussions qui ont été prises, des discussions qui ont eu lieu, des décisions qui devraient être prises. Donc, je pense que c'est important de voir que ces décisions sont connues. Et c'est intéressant de voir ce qui arrive.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Bien Natalia Enciso vous avez la parole maintenant.

NATALIA ENCISO: C'est Natalia Enciso, vous m'entendez? Je voulais dire que à LACRALO, nous avons fait un commentaire public, et nous n'avions pas peur de le rédiger avec AFRALO.

Et je pense que si Tijani a dit quelque chose, j'ai répondu un peu tard, et donc, nous avons envoyé une réponse de LACRALO, nous avons considéré que le nombre de réunions dans d'autres régions et les autres opinions sur la liste tiennent compte de l'opinion de Tijani et que dans le commentaire public, Fatima Cambronero est aussi sur votre appel et participe. Je ne sais pas si vous voulez poser une question?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci, Fatima, vous pouvez poser une question, ou quelque chose si vous voulez faire, vous avez la parole si vous voulez.

FATIMA CAMBRONERO: Oui bonjour, c'est Fatima est ce que vous m'entendez?

ALAN GREENBERG: Oui. Oui, on vous entend bien merci.

FATIMA CAMBRONERO: Oui, merci C'est Fatima Cambronero qui parle. Oui pour après avoir entendu Natalia, moi je pense que nous en tant que RALO et nous pensons que c'est important de présenter cette déclaration parce que ça fait longtemps qu'on n'a pas présenté une déclaration sur ce point, nous pensons que c'était important de nous présenter comme le commentaire public, et nous tenons compte des opinions et des déclarations de Tijani.

Nous avons adapté cela à la réalité de notre propre RALO, et nous avons tenu compte de l'opinion de la liste et nous avons essayé de créer un équilibre entre les personnes qui sont pour et celles qui sont contre.

Nous voulons remercier les membres des régions qui ont apprécié les déclarations équilibrées tenant compte des différentes opinions de notre région. Merci beaucoup.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup pour ce commentaire. Je vois que Tijani veut prendre la parole. Tijani? Vous avez la parole.

TIJANI BEN JEMAA: Merci Olivier, j'ai apprécié vraiment ces commentaires qui vont être faits. Mais, peut être qu'on pourrait mieux savoir ce qu'il y'a sur la déclaration d'ALAC parce que ça devrait être une déclaration d'ALAC qui aille plus loin. Donc, je pense que l'opinion des régions doit être incluse dans la déclaration d'ALAC. Et ceci doit être exprimé pour ma part merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup Tijani, oui je pense que cela a été noté. Je ne veux pas maintenant m'engager dans des discussions sur l'historique, je crois que c'est bien de voir des déclarations de RALO, et de l'ALAC sur cette question, je voudrais remarquer ici quand même que la déclaration de LACRALO mentionne l'impact de la participation des membres de l'Amérique Latine et des Caraïbes et je suis un peu inquiet parce que si on ajoute tout cela en un cycle de 3 années, il n'ya pas de changements dans le nombre de réunions pour la région de l'Amérique latine et des Caraïbes. Donc, il faudrait peut être expliqué cela ensuite, mais je pense qu'il faudra le voir, de toute façon, je devrais passer à la prochaine déclaration parce que sinon, on va passer trop de temps.

Et nous avons peu de temps pour cette téléconférence, donc, nous devons avancer. Donc, nous passons au programme de ces TLDs de variantes d'IDN, et le rapport interim examine les implications des expériences des utilisateurs, sur les TLDs de variantes actifs. Je sais que Edmond Chung a écrit une déclaration préliminaire là-dessus, est ce que nous ne pourrons pas avoir une mise à jour sur ce point.

Je sais que Ermande n'est pas en ligne et Rinalia est ce que vous pouvez nous donner ou faire cette mise à jour, est ce que vous êtes au courant? Je ne vous entends pas bien Nadia.

CHERYL LANGDON-ORR: C'est Cheryl qui parle, nous avons 15 jours, donc, je pense que si Edmond s'en occupe, il est sûrement entrain d'écrire cette déclaration. Nous l'aurons bientôt, et nous aurons le temps de poser des questions et Silvia peut faire le suivi si on ne le fait pas

directement, je pense que nous avons déjà assez de temps pour que ALAC puisse donner son avis avant la clôture de la période de réponse.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Cheryl c'est Olivier qui parle, oui je comprends que cette déclaration va arriver un peu en retard pour la période de commentaires et que ça rentrera dans la 2^{ème} partie de la période de commentaires et on va donc développer un lien que l'Adobe Connect pour en parler. Je sais que nous avons fait un suivi avec Edmond, c'est gentil.

CHERYL LANGDON-ORR: Olivier c'est Cheryl oui. Les commentaires de réponse nous devons savoir que nous ... ALAC doit se souvenir et la région aussi doit se souvenir que la période de commentaires de réponse doit être doit aborder les choses de manière spécifique, des choses qui ont surgi dans la période des commentaires.

Sinon, si nous ne pouvons pas faire cela, à ce moment là le travail deviendra inutile.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Cheryl, je pense que c'est ce qui risque de nous arriver l'utilisation de la trump card bien. Mais, nous n'avons pas cette Trump Card, des fois, c'est très difficile d'avoir des déclarations à temps. Bien la politique de récupération d'enregistrement expiré, je pense que Alan va nous en parler très brièvement, parce que je viens de remarquer que la déclaration elle vient d'être présentée en ligne. Alan donc vous avez la parole.

ALAN GREENBERG:

Vous dites puisque ça vient d’être présenté, moi, je n’ai rien vu au cours de ces dernières heures. Bien ...

Il est depuis devenu clair que le point de vue du Permis de l'ICANN et sans doute l'ICANN Juridique, c’est que sans cette langue il n’y a pas la capacité de faire respecter les registraires qui auront revendeurs postant les informations requises. La première réaction à ce changement était un poste que Michele Neylon qui est un registrar et faisait partie du groupe de travail et est la personne registraire de l’équipe de mise en œuvre, en racontant ce qui s’est passé dans le groupe de travail et que nous avons décidé de ne pas publier ça, de ne pas avoir langage explicite sur les revendeurs.

Depuis, il a, à ce jour, reconnu que c’était bien la croyance dans le groupe de travail que la politique était exécutoire pour les revendeurs et c’était certainement la conviction du groupe de travail qu’il a appliqué à tous les inscrit. Donc, il ne parle pas au nom de tous les registraires que nous devrions changer la langue, mais il reconnaît que le but de cette politique était de demander aux titulaires de hauteur. J’ai suggéré une voie à suivre dans ce domaine, et je le ferais, en tant que Président du groupe de travail et un membre de l’équipe de mise en œuvre qui a explicitement demandé le respect d’une décision et l’a obtenu, je vais poster que sur la consultation publique.

Et je propose le suivi de l'ALAC par une brève déclaration, et j'en ai rédigé une, disant que l'ALAC est d'avis qu'il est important que le libellé soit maintenu pour garantir que la politique qui a été approuvée par le conseil s'applique à toutes les personnes inscrites et pas une partie d'entre eux. Et je dirais que la déclaration peut être un peu nécessaire pour une révision parce que Michele a publié sa déclaration après cela et j'ai besoin de le

regarder attentivement pour voir si le libellé a peut-être besoin de quelques changements subtils.

Mais je pense que c'est probablement assez proche, et une fois que j'ai une chance de le regarder plus tard aujourd'hui, je vais être l'envoyer à la liste ALAC et suggérer que si personne n'a de mises à jour spécifiques que nous commençons un vote à ce sujet bientôt. La date limite je crois que c'est le 5 ou le 7 Décembre pour mettre un commentaire en ligne. Je pense que nous avons assez de temps pour cela. Je vais répondre à vos questions.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup Alan, et oui, en ce moment sur nos pages, le temps de réponse est montré et se ferme le 30 Novembre 2012. Cela a été étendu au 7 Décembre, donc nous avons un peu de temps. Si je pouvais demander à Matt de mettre nos pages à jour, il ne m'empêche pas d'avoir une crise cardiaque quand je vois ces heures de fermeture. Des commentaires ou des questions? Je ne vois personne lever la main, alors Alan nous nous réjouissons de votre note ensuite sur la liste ALAC en très peu de temps de suivi, étant donné que nous n'avons pas besoin de donner cinq jours de temps pour voter pour nos membres. Ce sont généralement les cinq jours ouvrables, donc le 7 Décembre viendra très, très rapidement.

ALAN GREENBERG: Il devrait y avoir aucun problème et je constate que j'ai tendu la main à au moins un autre membre du groupe de travail pour voir s'il allait publier une note en supportant le concept aussi, donc nous allons voir ce qui se passe lors de celui-là.

CHERYL LANGDON-ORR: C'est correct Alan.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Je vous remercie Alan et je vous remercie Cheryl. Ce sera mis à jour. Ensuite, la politique de transfert intra-enregistrement, autrement connu comme IRTP, Partie C des recommandations de politique de développement de procédés pour l'examen par le Conseil. Ceci est marqué comme "aucune déclaration", cela a été discuté récemment, je suppose. Nous avons dans le passé - à ExCom, oui - nous avons par le passé présenté des déclarations sur certaines parties IRTP, A, B, C, D, etc, mais à cette occasion, il a été décidé de ne pas faire une déclaration. Les améliorations aux structures des comptes ICANN recommandées par les experts. Il n'y a eu aucune déclaration à ce sujet. Alan, vous avez levé la main à nouveau.

ALAN GREENBERG: Oui juste rapidement sur le IRTPC je vais souligner que les déclarations au moment où le Conseil va l'approuver est tard. Sauf si nous poussons quelque chose que nous avons dit plus tôt et il est ignoré, et c'est certainement notre droit de le faire à ce moment-là, nous ne devons nous concentrer sur des choses plus tôt dans le processus, comme nous l'avons fait dans ce cas. Donc, il ne devrait pas être une surprise que nous ne commentons pas sur les choses avant d'aller au Conseil. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Alan. Tout à fait exact et de découvrir si oui ou non les déclarations nécessaires sont parfois de ne pas arriver après que la bataille soit terminée. L'expert a recommandé l'amélioration de la reddition de comptes ICANN ...

CHERYL LANGDON-ORR: Holly a levé sa main.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Oh Holly, a sa main levée? Oui, elle le fait maintenant. Bon, il me semble avoir du retard ici, donc désolé à ce sujet. Holly, allez-y.

HOLLY RAICHE: Faisons-nous quelque chose à propos de la partie B où, en fait, le processus est encore ouvert?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Je n'en ai pas parlé encore, c'est encore plus bas. Je vais examiner cela dans un instant.

HOLLY RAICHE: Okay, merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Ainsi, l'expert a recommandé des améliorations aux structures de responsabilisation ICANN, aucune déclaration n'a été jugée nécessaire à ce sujet.

CHERYL LANGDON-ORR: Cheryl a levé la main.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Je ne vois pas de mains. Oh la voici. Cheryl allez-y.

CHERYL LANGDON-ORR: Merci pour cela Olivier, Cheryl pour l'enregistrement. Je voulais juste donner à l'ALAC ma justification, que je doute présenté à votre ExCom, mais a également fait allusion à l'appel APRALO aujourd'hui. Vos désirs, comme dans la communauté At-Large et les évaluations de cours de la communauté de l'ICANN de la communauté plus large, a littéralement aidé l'ATRT à construire ces recommandations. J'étais un porte-plume sur ces choses et il me semble, car l'ALAC a déjà approuvé l'ensemble des 27 dont ces actions sortent d'abord de l'examen ATRT, qu'il n'est probablement pas nécessaire pour nous de faire une déclaration officielle du tout. Et à mon avis, et c'est certainement une vision biaisée, le plan n'a pas été tout à fait à ce que l'ATRT pouvait avoir envisagé à l'époque, il l'a fait le travail admirablement bien. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup Cheryl. Donc, nous allons continuer. Je remarque que le temps est compté. Les demandes de candidature des nouvelles circonscriptions gTLD, l'accès du public aux écosystèmes Internet cyber café. Il a été question précédemment et aucune déclaration n'a été jugée nécessaire pour cela. Le rapport préliminaire sur la question intra-registraire du transfert de politiques IRTP partie D, c'est ce qui a été effleuré ou éludé par Holly Raiche. Alan a suggéré qu'aucune déclaration ne serait nécessaire. Voudriez-vous développer cela Alan, s'il vous plaît?

ALAN GREENBERG: Oui certainement. C'est une période où les commentaires sont soit de corriger les erreurs ou les omissions de points dans le rapport préliminaire. Et basé sur ma connaissance, je n'en ai pas

trouvé. Je ne suis pas un expert dans ces domaines, mais je n'ai rien vu de flagrant. Et pour cela, si nous croyons qu'il est approprié, d'apporter un soutien pour la réalisation du PDP, pour la poursuite et le lancement d'un PDP quand il va enfin au GNSO. Étant donné que c'est la dernière partie d'un processus qui a cours depuis environ 8 ans maintenant, ou quelque chose d'approchant, je ne peux pas imaginer qu'il ne va pas passer, je voudrais un sens de l'ALAC que nous appuyons, je n'ai pas besoin d'un vote formel.

Un consensus et si personne ne s'y oppose ça marche pour moi, afin que je puisse parler au nom de l'ALAC à la réunion du GNSO chaque fois que cela sera mis au vote. Mais je ne vois rien dans cela qui nécessite un commentaire à ce stade. Si quelqu'un d'autre qui a plus d'intérêt et plus de connaissance sur cela, je salue leur contribution. Je note qu'il existe un certain nombre de questions à débattre qui ont trait à la protection des droits des titulaires, et je suggère fortement que lorsqu'un PDP est lancé, comme je m'y attends, que nous avons des personnes participantes d'At-Large. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup Alan. J'ai entendu Cheryl dire quelque chose, mais je voulais demander à Holly si elle avait quelque chose à demander ou à ajouter.

HOLLY RAICHE: Non, ça va, merci Alan. Cela me va.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Fantastique. Et je peux voir qu'en disant cela, Cheryl Langdon-Orr a effectivement tapé dans notre confluent "oui Alan." Passons - la Page Blanche At-Large sur les défis à venir intitulée Rendre l'ICANN Pertinent, Adapté et Respecté, le Papier R3. Eh bien, apparaît bien sûr, mais nous en avait parlé plus tôt, alors je vous invite tous à passer à la prochaine étape, les points de discussion, à commencer par l'ATRT 2, ce qui est connu comme l'ATRT 2; l'appel à l'adhésion du Nombre de responsabilisation et de transparence de l'équipe d'examen 2. Il y en avait une qui était celle de Cheryl et maintenant il y en a une qui demande des candidatures jusqu'au 5 Décembre, qui est dans quelques jours. J'ai eu une interaction avec les personnes qui ont envoyé, le personnel de l'ICANN qui ont envoyé la demande sur. Et il semble que, bien que l'ATRT 1 a été limitée en ce qui concerne le nombre de personnes de l'ALAC lui-même, ou que pourrait représenter l'ALAC en tant que tel, il semble que dans ce cas présent qu'il n'existe aucune restriction en tant que telle.

La sélection proprement dite sera faite par le président du GAC et le président du conseil d'administration de l'ICANN; la composition réelle de l'équipe d'examen. Ce que nous devons faire est de peut-être eh bien nous avons pu recueillir quelques candidatures et d'exprimer notre préférence à certains candidats. Ou on pourrait avoir toutes les candidatures envoyées au président du GAC et le président du conseil d'administration de l'ICANN, ou du moins envoyé à l'adresse e-mail pour les candidatures je constate que plusieurs membres d'At-Large se sont intéressés à ce sujet et je la parole pour une discussion. Je vois Alan et Jean-Jacques avoir mis leurs mains. Alors Alan Greenberg en premier.

ALAN GREENBERG: D'accord tout en disant Je pense que celui-ci est le Chef de la Direction ainsi que le Président du GAC.

CHERYL LANGDON-ORR: Non désolé Alan, Cheryl ici. Désolée, c'est Cheryl ici. Le premier était, celui-ci est de deux Présidents, le Président du GAC et Président du conseil d'administration de l'ICANN.

ALAN GREENBERG: Oh ok, donc il a changé.

CHERYL LANGDON-ORR: Il est passé de la première à la seconde.

ALAN GREENBERG: Oh, merci. Je ne faisais pas attention à cela. Mon seul commentaire est que le GNSO a ou est en train d'envoyer une lettre, numéro un, lui demandant de veiller à ce qu'au moins quatre sièges de la GNSO afin qu'ils puissent représenter leurs divers groupes d'intervenants. Je m'attends à eux pour obtenir la même réponse que Olivier a eu, mais enregistre simplement qu'il est sorti. Ils demandent aussi un mois supplémentaire pour approuver les gens par le biais d'une procédure du bas vers le haut dans les groupes d'intervenants, il faudra beaucoup plus de temps que le délai imparti le permet. Et il reste à voir si ils obtiennent une réponse positive à ce sujet ou pas. Il n'est pas clair que le processus sera presque aussi complexe pour At-Large, mais ce n'est pas mon problème. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup Alan. La lettre que j'ai reçue était qu'il n'y avait pas prédéterminé ou le nombre de sièges prédéterminés par SO ou AC. Donc, comme vous l'avez dit, oui, le GNSO est susceptible de recevoir une réponse. La sélection des 2 ATRT membres parmi les candidats est vraiment aux sélecteurs. Les mentions que la SO et AC vont être décisions sont sans doute, j'imagine, vont faire une différence dans les applications qui vont être envoyés sur les deux présidents.

Cependant, j'ai également été dit que les sélecteurs réels vont se voir le 7 Janvier 2013. Ainsi, bien que les demandes doivent nous parvenir avant le 5 Décembre, les mentions peuvent être reçues après ce délai. Et cela nous donne le temps ALAC plus si nous devons faire des avenants spécifiques. Je vois Jean-Jacques Subrenat et Tijani. Alors d'abord, Jean-Jacques.

JEAN-JACQUES SUBRENAT: Merci, c'est Jean-Jacques qui parle. Olivier, je voudrais prendre le point que vous venez de faire, ce qui est jusqu'à quel point l'ALAC est préparé ou censé donner une sorte d'avenants à des candidats venant de l'ALAC. Je penserais à envoyer dans ma candidature, mais avant cela je voudrais savoir si vous avez ou si vous en avez parlé déjà sur le Comité exécutif, comme le type de profil qui devrait favoriser l'ALAC. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup Jean-Jacques. Il y a eu des discussions. Je vais d'abord laisser tout le monde parle et puis peut-être ajouter par la suite. Tijani?

TIJANI BEN JEMAA: Oui Olivier. M'entendez-vous?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Oui, très bien, allez-y.

TIJANI BEN JEMAA: Bonjour. Bon, je crois que c'est une opportunité pour l'ALAC d'approuver la bonne personne. Je pense que c'est les commentaires de chacun peuvent être adressés à l'ALAC, tout le monde peut être candidat. Mais si vous ne le faites que par l'ALAC ils vont laisser ces gens qui décident d'être approuvés parce que je sais que je possède le minimum requis pour être approuvé en tant que représentant de ce [inaudible] dans l'ATRT. Je pense que nous avons beaucoup de débat. Je pense que nous avons besoin de choisir celui qui doit être sur ce ATRT 2. Et puis ce sera notre personne et nous pouvons approuver les autres ou de ne pas en fonction du profil, en fonction de leurs capacités, etc Mais je tiens à dire que dans cette fonction particulière, tâche particulière, il peut être, les gens doivent être traitée avec beaucoup de soin. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Tijani. Ensuite, nous avons Alan.

ALAN GREENBERG: Je vous remercie. Je vais vous parler un peu plus sur le dernier processus parce que je n'ai pas supervisé cette sélection. Nous ne savons pas combien de personnes l'ALAC obtiendra cette fois, il pourrait fort bien en avoir plus d'un, qui est le nombre que nous avons dans le premier tout le monde. Je voudrais donc vivement suggérer que nous n'avons pas seulement nommer, que souscrire

à un. Cependant, je pense que c'est une réflexion sur l'ALAC afin de s'assurer que l'ALAC a fait est vraiment un bon candidat et quelqu'un que nous sommes prêts à laisser, pour permettre de nous représenter et servir sur le Comité d'examen; s'il ne représente pas l'ALAC formellement parce que je ne suis pas sûr que c'est le bon mot, mais au moins quelqu'un que nous nous sentons servira bien la communauté.

Et la dernière fois nous avons eu un nombre important de demandes de gens qui, certes, dans certaines de nos opinions ne sont pas le genre de personnes, ils avaient peu de connaissances sur les concepts généraux de la responsabilité et de la transparence. Ils ont une connaissance très peu ou pas sur l'ICANN. Et il y avait très peu de connaissances At-Large. Alors ils se sont rencontrés à peu près aucune des exigences que je pense sont importantes, et pourtant, ils ont été fortement soutenue par les gens de leurs propres régions, dans certains cas, et dans certains cas un groupe plus large.

Je pense donc que nous devons vraiment faire en sorte que les personnes que nous avons mises en l'avant sont en effet celles qui font un bon travail, puis laisser les sélecteurs de décider exactement qui est capté, en supposant que nous avons plus que le nombre final qu'ils attribuent à nous. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup Alan. Oui, il y a certainement aucune connaissance quant au nombre d'ALAC et la communauté seront convenus. Il pourrait s'agir d'un, deux, trois, quatre, qui sait, très difficile de savoir. Eduardo?

EDUARDO DIAZ: Oui, c'est Eduardo pour l'enregistrement. Je voudrais juste savoir comment fonctionne cet avenant. L'avenant est approuvé par l'ALAC ensemble ou le Comité exécutif seulement? Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup Eduardo, et c'est effectivement ce que nous essayons de travailler comme nous parlons en ce moment. Donc, si vous avez des suggestions, puis s'il vous plaît les faire.

ALAN GREENBERG: C'est Alan, je vais souligner que le Comité exécutif n'a pas de tels pouvoirs, à moins que l'ALAC en particulier leur en accorde.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Alan. Cheryl?

CHERYL LANGDON-ORR: Merci, c'est Cheryl pour la transcription de l'enregistrement. Je pense que nous avons besoin de regarder en arrière et vers l'avant à ce sujet. Pour suivre sur ce que dit Alan et je suis entièrement d'accord avec tout ce qu'il a dit, il faut aussi considérer le fait que lorsque nous avons eu d'autres équipes ont des déclarations d'intérêt pour être appelés, les communautés, y compris le nôtre, ont eu des gens qui sont littéralement à notre insu, ou les communautés qui ils essaient de représenter ou de dire qu'ils aimeraient que l'approbation de mettre leurs noms po

Il n'y a donc pas de limitation à qui peut mettre dans un SOI. Et s'ils disent "je veux représenter ALAC», puis l'ALAC doit décider si ils peuvent ou ne peuvent pas. Donc pour répondre à Jean-Jacques question, nous avons besoin d'un mécanisme qui

permettra de filtrer et trier les candidats tout et tout, ceux qui sont connus de vous et de ceux qui n'ont pas connu de vous, dans un ordre logique. En reconnaissant bien sûr que tout ce que l'ALAC peut faire est de souscrire ou non les candidats, ou peut-être comme nous l'avons fait dans le passé, les mettre dans une sorte de sous-ensemble par ordre de priorité afin que les sélecteurs peuvent être bien conseillé.

Maintenant, cela étant dit, nous avons, dans le passé, et plus précisément de quelque chose que l'ATRT a notamment utilisé dans un sous-comité, donc pour la question d'Eduardo. Nous avons approuvé un sous-comité, désolé nous avons créé un sous-comité pour examiner la discussion d'approbation. Et ça a marché, je pense, très maladroitement et pas très efficacement. Alan était plutôt poli en disant que les gens d'intérêts régionaux semblaient penser que seule leur région devrait être là. Il était le petit déjeuner d'un chien, en fait, Alan. Je pense que c'est à peu près une belle chose que je peux dire à ce sujet.

Il aurait fini, si l'ALAC n'avait pas voté en ordre de priorité, avec quelque chose d'aussi mal représentés comme nous l'avons vu à partir d'autres organismes de soutien à l'ATRT. En d'autres termes, les personnes qui détenaient des sièges à la table mais n'a que peu ou pas du travail réel et de rédaction. Donc, je pense qu'il faut le dire que l'ALAC comprend ce qu'ils font pendant qu'ils prennent ces décisions. Je voudrais proposer que, parce que du moment que ce que l'ALAC devriez considérer est que ce n'est pas une sorte d'autorité déléguée à un sous-comité, il peut être le Comité exécutif, il peut être plus ce que le Comité exécutif, ou il peut être le comité dans son ensemble si vous le désirez.

Mais ce que vous utilisez un outil de matrice très analytique et sans ambiguïté. Et je sais que, à cette fin, Alan qui a conduit ce processus dans le passé, et Rinalia ont déjà travaillé ensemble et

J'ai jeté un oeil à ce qu'ils ont fait et il semble certainement très fine, juste et raisonnable pour moi, sur un matrice déjà, ce qui permettrait un critère tout à fait clairs, transparents et responsables pour être soit oui, non, ou classé un à cinq sur tout ou partie des DI qui viendraient à l'ALAC pour approbation. Et cela pourrait se faire, je pense, dans un délai très raisonnable, je l'espère avant la fin de l'année civile, et certainement avant le 7 Janvier échéance.

Alors, vraiment les questions avant l'ALAC sont, voulez-vous envisager d'utiliser un mécanisme empirique, que je vous encourage vivement à le faire, comme la matrice que je sais Rinalia a déjà organisé pour votre considération. Et je suggère fortement que si vous n'allez pas le faire en tant que comité dans son ensemble et d'une voix pleine après une séance supplémentaire pour discussion franche et complète et sans peur des candidats, que vous ne l'autonomisation d'un sous-comité, que ce soit l'exécutif de l'exécutif ainsi que de faire cela. Et comme Rinalia a dit, je crois, beaucoup de temps, d'efforts et une grande pensée systémique dans la façon dont cela pourrait être fait et comme elle n'est pas entachée. Alan et moi le sommes par les expériences passées, je recommande aussi vivement qu'elle soit le chef de cet effort. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup pour vos suggestions Cheryl. Rinalia est actuellement tellement excité à propos de l'ensemble des travaux à venir dans ce merveilleux mois de Décembre. Passons en revue les commentaires entiers et puis je reviendrai avec mes commentaires. Jean-Jacques Subrenat vous êtes le prochain.

JEAN-JACQUES SUBRENAT: Oui, merci Olivier. C'est Jean-Jacques. Donc, pour tirer parti de ce que Cheryl a essentiellement dit, je pense que oui, il faut adopter une approche analytique. Et je voudrais suggérer que nous gardons à l'esprit le fait que nous devons viser à apporter une contribution ALAC ou l'entrée utilisateur non pour le passé, mais l'ICANN pour l'avenir de l'ICANN, qui a été mis en place en ce moment avec un nouveau PDG. C'est un nouveau monde là-bas et je pense que nous devons être très conscients de cela. Ainsi, l'expérience du passé est important bien sûr, mais aussi une vision assez robuste de ce que nous attendons dans l'avenir, ou ce que nous aimerions l'ICANN d'être à l'avenir serait très utile.

Mais je vais attendre les derniers commentaires d'Olivier avant de décider ou non d'envoyer ma candidature. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup Jean-Jacques. Je peux le voir dans la discussion qui se déroule ici que certainement un outil semble être la bonne façon d'avancer, certes avec un certain nombre de personnes qui vont l'être, ainsi, sans doute, mais l'application en même temps que le nombre de les personnes qui souhaitent apporter leur contribution au processus. Si nous n'avons pas un outil, il va y avoir un désordre absolu. Et je suis en quelque sorte toujours intéressé à ces choses d'avoir des sentiments dissension et difficile parce que certaines personnes ne seront pas sélectionnés et ils vont se demander pourquoi ni comment, et ce n'est pas terrible pour une communauté.

Je vois Rinalia a mis sa main. Je sais qu'elle pourrait être en mesure de partager sa matrice proposée. Je voulais juste d'annoncer une chose, juste pour rendre les choses tout à fait transparente. Je prévois aussi de faire une demande de position sur l'ATRT 2. Notamment parce qu'il résulte de ce que Cheryl avait

fait dans l'ATRT 1 et être près de l'action, je pense que c'est important pour le président de l'ALAC pour être sur ce point. Mais cela, bien sûr n'empêche pas quiconque de l'application aussi bien, et j'espère que ce n'est pas être considéré comme le blocage de quelqu'un d'autre chance.

Je suis absolument convaincu que le montant supplémentaire de bien certainement la nouvelle saison que nous avons aujourd'hui, nous n'allons pas se limiter à une seule personne. J'espère que je serais choisi par les deux présidents, et c'est encore une fois, je dois le souligner, d'après ce que Tijani a dit, nous avons absolument besoin d'une personne, nous devons avoir un candidat et ensuite recommander d'autres. Eh bien, en fait, nous ne pouvons pas réellement un candidat. Nous ne pouvons avoir des recommandations pour les gens et nous devons nous rappeler que.

Il y a des chances que l'un de nos recommandations ne soient pas autorisés. Il y a des chances que chacun d'eux pourrait être, qui sait. Donc, c'est quelque chose à garder à l'esprit. Et maintenant, je vais demander à Rinalia Abdul Rahim, je vois plusieurs mains après avoir disparu à nouveau. Rinalia.

ALAN GREENBERG: Olivier, c'est Alan. Puis-je avoir un mot avant Rinalia?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Si vous désirez sauter la file d'attente.

ALAN GREENBERG: Je pense que ce serait approprié.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Bon allez-y, Alan.

ALAN GREENBERG: C'est juste de noter que comme je l'ai dit un certain nombre de personnes, j'ai également l'intention d'appliquer et je pense vraiment que l'essentiel est, et c'est en quelque sorte un commentaire à Rinalia, c'est que tout d'abord nous ne sommes pas , l'ALAC ne cautionne pas les gens qui en ont vraiment ne sont pas qualifiés. C'est - nous n'avons pas fait la dernière fois à la fin. Nous avons donné la faiblesse des visas à des personnes qui n'étaient pas qualifiés, et que je ne pense pas bien réfléchi sur nous. Donc, je suis moins inquiet de savoir si nous privilégions les candidats que nous avons qui je pense sont bons, ou tout simplement de les présenter aux sélecteurs.

Mais je pense que la vraie question est de s'assurer que nous faisons la recherche en tant que responsable, en tant que groupe responsable des sélecteurs qui nous présentent. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Je vous remercie Alan. Et certainement un outil pourriez être en mesure de mettre en évidence qui est et qui n'est pas qualifié. Rinalia?

RINALIA ABDUL RAHIM:: Merci Olivier, vous m'entendez?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Oui nous le pouvons.

RINALIA ABDUL RAHIM:

Il y a une chose que je tiens à dire et qui se rapporte à la sélection du président de l'ALAC pour le panneau critique ATRT 2. Il serait soumis à des critères différents basés sur un consensus et les autres candidats soumis à la matrice d'évaluation. C'est une chose que je voudrais mettre sur la table des éclaircissements. Et permettez-moi de reformuler cela en disant que le président ainsi que tous les autres candidats qui présentent une demande doivent être soumis aux mêmes critères ou si le président fait l'objet d'une autre, ce qui signifie que l'ALAC peut avoir une décision par consensus que le président serait aller dans le comité d'examen indépendamment, et tout autre candidat de l'ALAC serait soumis à l'évaluation. C'est un premier point.

Le deuxième point est que en ce qui concerne l'outil d'analyse, nous utiliserons les critères que le Groupe d'étude sur ATRT a mis son appel aux bénévoles. Mais en plus de cela, et cela fait allusion à ce que Cheryl avait dit plus tôt, nous devrions être en ajoutant deux critères supplémentaires - l'un spécifiquement une reddition de comptes à l'ALAC lui-même, et qui pourrait être sous la forme d'un élu ou d'une capacité élu. Et les autres critères seraient connus ou approuvés par la communauté. Et pour cela, il faudrait arriver à un indicateur proxy spécifique. J'ai donc - désolé d'avoir parlé si vite.

J'ai développé un projet de matrice et je vais le partager avec vous, je ne suis pas sûr de savoir comment le partager. Devrais-je l'envoyer par courriel de la liste interne ALAC ou la liste de travail ALAC ou quoi?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Rinalia c'est Olivier ici. L'un des problèmes est que nous sommes à court de temps sur cet appel et la lecture à travers la matrice de cet appel pourrait probablement être quelque chose d'un peu difficile. J'ai lu tout ce que vous avez envoyé et c'est assez vaste. Peut-être en l'envoyant à la liste interne serait un bon moyen de progresser, mais d'abord voici les autres dans la file d'attente. Je constate que c'est Alan et Tijani.

ALAN GREENBERG: Désolé c'était un vieux.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Bon alors, Tijani.

TIJANI BEN JEMAA: Je vous remercie. Deux choses, tout d'abord (inaudible) nous aurons besoin d'un comité chargé d'examiner les demandes en fonction des objectifs. C'est une autre chose que nous devons faire et il peut être complété peut-être (inaudible). Mais c'est une bonne chose de l'avoir organisée dans chacune de nos équipes de travail.

Le deuxième point, Olivier, vous avez dit que vous ne pouvez pas donner la préférence à un candidat. Et je suis désolé, nous le devons. Nous devons, parce que si nous décidons de choisir un seul de l'ALAC il doit être celui que nous choisissons en fonction de nos indicateurs et également selon la consultation de l'ALAC. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Tijani. Malheureusement, nous pourrions placer une personne en tant que notre premier choix et une liste avec numéro deux, numéro trois, numéro quatre. Et les deux présidents peut décider de ne pas aller pour notre premier choix. Donc, je sais que ça peut être très ennuyeux pour nous, mais c'est malheureusement le nom de la partie. Bon, je vois des suggestions encore plus ici aussi où nous devons nous poser les régions sur cette question, nous devons convenir d'un minimum de quelle entité approuve - il y a beaucoup de choses sur le chat en ce moment sur la façon dont le processus devrait avoir lieu.

Ce que je suggère, c'est qu'il devrait y avoir un sous-comité créé. Je me demande cependant si ce sous-comité devrait inclure toute personne qui serait un bon candidat. J'ai le sentiment que cela pourrait apporter toute une série de conflits si c'est le cas, alors je suis ouvert aux suggestions sur celui-ci. Mais je pense que la création d'un sous-comité spécialement pour ce processus d'exécution de la matrice et de répondre aux questions sur la matrice, est quelque chose à espérer.

Il y a des candidats. Mais c'est beaucoup d', c'est un certain nombre de gens, mais je pense qu'il y a au moins trois d'entre nous qui seront éteints que - Jean-Jacques, Alan et je ne serais pas là sur ce point. Nous aurions 12 personnes. Tijani votre main est toujours en l'air.

TIJANI BEN JEMAA: Oh désolé.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Oui, nous pouvons vous entendre, allez-y. Non, ça va. Alan, allez-y.

ALAN GREENBERG: Je vous remercie. La dernière fois, si vous vous souvenez, Cheryl était une candidate et elle n'a pas à y participer. Je ne me souviens pas, Cheryl, si nous avons nommé quelqu'un pour vous remplacer pour maintenir l'équilibre régional ou non.

CHERYL LANGDON-ORR: Oui nous avons fait, et je n'ai certainement pas prévu - et je pense vraiment que cela ne doit pas être plus grand que Ben-Hur soit. Vous devez vous rappeler tout le travail que vous y mettez pourraient être ignorées, et sera probablement si vous ne venez pas avec le classement droite. Le président du GAC et le président du conseil d'administration de l'ICANN décidera. Ils vous font la courtoisie de dire «Aimez-vous certaines de ces personnes ou non." Donc oui, le mettre dans la perspective gars. Et juste pour répondre au désir de Natalia pour la représentation régionale de l'une de chaque région, ouais c'est le genre de chose que le GNSO demande, et oui, vous pouvez même l'obtenir.

Mais qu'est-ce qui fonctionne bien et ce qui fait réellement aucune influence, ne sont pas seulement six à la table, ce sont des gens qui ont fait confiance à ce que les gens disent. Et ce sont ces gens qui travaillent et travaillent dur. Et je peux vous assurer que si une autre organisation de soutien dans la matrice de l'ICANN avait de nombreux sièges de plus à la table que le Comité consultatif At-Large a fait, on a eu une influence. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Cheryl. Alan?

ALAN GREENBERG:

Je ne me souviens pas si j'ai dit quoi que ce soit. Je ne pense pas que j'ai eu la chance. Mais je vais dire quelque chose de très similaire à ce que Cheryl dit. Si une région veut un représentant mis en avant, approuvé et mis en avant dans la liste finale, puis de trouver un candidat qui va répondre aux critères et va travailler comme un chien quand ils y arrivent, parce que c'est vraiment important. ALAC a appuyé des candidats pour les examens AOC qui ne représentent pas les idées de l'ALAC, et qui n'a pas nécessairement mis beaucoup d'efforts. Nous ne voulons pas le faire à nouveau.

Et je ne parle pas comme un candidat possible, je parle comme quelqu'un qui se soucie. Donc, la vraie question est que nous devons gens vraiment bons et il serait agréable si les sélecteurs ont un travail vraiment difficile choisir parmi eux; ceux que nous avons mis de l'avant. C'est une position exceptionnelle pour les mettre en jeu. Nous ne voulons pas être dans une position où nous proposer des noms où ils regardent et disent "Hein, quoi pensaient-ils?" Et ce n'est pas seulement basée sur des critères, mais après le fait quand le processus est terminé, un an plus tard, à quel point ces gens travaillent a fait et comment ont-ils contribué. Cela va être la véritable mesure de la façon dont nous faisons le travail. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Alan. Enfin, et je ne veux mettre fin à cette discussion, Jean-Jacques Subrenat.

JEAN-JACQUES SUBRENAT: Merci Olivier, c'est Jean-Jacques. À ce stade, je crois comprendre de cette discussion que nous ne voyons pas très clairement encore s'il est dans l'intérêt de l'ALAC de demander à son

président d'être son représentant dans l'ATRT 2 ou pas. Ce que je voudrais dire, c'est que si tel était le cas, si le président devait représenter l'ALAC, naturellement, je ne mettrais pas dans ma candidature. D'autre part, si ce n'était pas le cas, en fonction de ce que les critères convenus seraient, alors je serais ou ne serais pas mis dans ma candidature.

Donc, je dis cela parce que vous avez mentionné plus tôt Olivier, qu'il y avait trois d'entre nous en tant que candidats. Je veux juste de renoncer à cela en disant que, à ce stade, je n'ai pas encore décidé. Cela dépend de l'endroit où cette discussion va. Et enfin, je suis d'accord avec l'approche matricielle qui a été suggérée. Je pense que nous avons vraiment besoin de le faire. Et j'insiste encore une fois sur le fait que nous devons regarder en avant à ce type de nouvelle ICANN que nous voulons pour la communauté des utilisateurs. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Jean-Jacques. Mais je ne vous rappelle qu'il est susceptible d'être plus d'une personne venant de notre communauté, de sorte que le fait même que je suis candidat à un siège ne signifie pas que toutes les places seront prises. Et en fait, il devrait y avoir au moins deux, sinon plus. Donc, j'espère que vous tenez compte lorsque vous faites votre choix. Je vois Tijani avoir mis sa main à nouveau, et j'ai vraiment envie de couper cette conversation. Nous avons six minutes de la fin avant d'avoir atteint les deux heures. Tijani?

TIJANI BEN JEMAA: Oui. Olivier, je tiens à vous rappeler, rappeler à chacun d'entre vous que le 5 Décembre est la date limite. Ainsi, Jean-Jacques, s'il

vous plaît demandez le et vous pouvez alors augmenter. Il est très occupé maintenant.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Tijani. Alors oui, la voie à suivre. Tous ces gens qui veulent être candidats, et l'appel a été envoyé déjà à notre communauté, tous ceux qui souhaitent être candidats d'envoyer tous leurs documents et ainsi de suite par le 5 Décembre. En attendant, je pense que le sous-comité devrait être créé. Nous serions à la recherche au moins une personne de chaque région, de sorte que le sous-comité lui-même est équilibrée. Ce sous-comité, je pense, devrait être présidé par Rinalia - et ce n'est que mes pensées et je serais intéressé d'avoir une réponse sur cette proposition, ce serait que Rinalia préside ce sous-comité fondamentalement pour obtenir cette matrice et puis de décider si ce ne serait que le sous-comité qui décide alors basé sur la matrice ou si l'ensemble de l'ALAC serait de décider sur la base de la matrice.

Le sous-comité ne devrait pas avoir quelqu'un là-bas qui serait postuler pour le poste. Et je crois aussi que s'il y avait des votes aient lieu, et je ne sais pas s'il y aura ou non, mais s'il y avait des votes aient lieu, je dirais que les gens qui vont à appliquer ne doit pas voter. Juste pour garder les choses très clairement. D'autres commentaires? Tijani

TIJANI BEN JEMAA: Olivier? Je suis très bien avec Rinalia à la présidente du sous-comité, mais je pense qu'il vaut mieux que le sous-comité choisit son président. Elle peut être le président par intérim, puis le sous-comité peut la confirmer. Deuxième point, je pense que le sous-comité doit avoir une connaissance des chartes, car la façon dont il doit être fait et chacun des membres du sous-comité note à

chaque candidat, et ce sera la solution s'il y a un conflit? Un grand nombre de points doivent être entrepris avant le début des travaux.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Tijani. Le sous-comité n'a pas besoin de le fournir, à travailler en sept jours et de fournir ses résultats en sept jours. Nous avons jusqu'à Janvier pour cela. Donc, nous allons commencer le processus de laminage dès que cet appel est terminé. Suivons sur la liste interne s'il vous plaît. En fait, en ce qui concerne la politique elle-même je pense pas que nous n'allons pas discuter des candidats, alors ça ne va pas être une chose liste interne, désolé. Ce serait une liste externe ALAC, et poursuivre la discussion sur ce point.

Tijani avez-vous levé votre main à nouveau? Merci. Je pense que nous avons un moyen d'avancer. Cheryl?

CHERYL LANGDON-ORR: Olivier, juste une dernière chose. Si le Comité exécutif, et je crois que le Comité exécutif est un groupe régionalement équilibré, vous vous êtes mis dans le ring, vous devez donc être retirés de tout sous-comité. Mais je pense que l'ALAC et même le Comité exécutif devrait fortement influencer sinon absolument choisir le président de cette petite, et je souligne petit groupe espère régionalement équilibré. Et je voudrais suggérer que wll tout de cet autre défouillage va sur le cours des jours à venir d'ici le 5 Décembre que vous avez mis sur votre liste que l'ALAC Prenez candidatures d'avoir au moins un président, et je vais certainement entendre Rinalia et je suppose que si quelqu'un veut faire de la concurrence à son encontre, ainsi soit-il.

Mais il serait vraiment une chose très stupide, à mon avis, lorsque vous demandez l'approbation du comité consultatif pour que cela ne sera présidé par un rendez-vous du comité consultatif. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Cheryl. Cela a été constaté aussi bien. Suivons jusqu'à celui-ci sur e-mail. Je crois que nous aurons quelques notes à ce sujet. Ok, nous sommes vraiment en retard sur tout ici maintenant. Nous avons une mise à jour des activités de l'IGF et une mise à jour de certains groupes de travail At-Large et une mise à jour sur WCIT et un appel à la fin de la déclaration d'intérêts. Donc, l'appel pour la réalisation de déclaration d'intérêts que je recueille est déjà fait, je viens de le mentionner. S'il vous plaît soumettre votre déclaration d'intérêt et il y a un lien sur cette page.

La mise à jour sur les activités de l'IGF - c'est juste un petit mot de ma part de vous montrer le lien avec les activités At-Large à Bakou. Absolument incroyable quantité de travail effectué par nos structures At-Large, par nos RALO, par nombre de nos membres qui étaient là. Vous remarquerez qu'il y a une liste énorme de temps sur la page qui est liée à la page de l'agenda. C'est vraiment super d'avoir vu le travail communautaire dans les ateliers tant et vraiment donner l'ICANN et la perspective d'At-Large dans le Forum sur la gouvernance d'Internet.

Une note grand merci à l'ICANN pour avoir financé deux ateliers - l'LACRALO - désolé, pas le LACRALO, l'atelier AFRALO et les ateliers APRALO. Et si vous êtes intéressés vous pouvez réellement lire tous les rapports sur place, les activités APRALO et AFRALO à l'IGF et Bakou espace de travail sont liés à partir de là. Une salve d'applaudissements et merci pour tant Tijani Ben Jemaa et aussi pour Rinalia Abdul Rahim, et ils sont une équipe parce

que ce n'était pas seulement un effort d'une seule personne sur cette diapositive, mais c'est un travail vraiment incroyable.

Donc, je voudrais proposer une réelle, ce n'est pas vraiment une motion, mais je suppose que c'est une salve d'applaudissements et merci à Tijani et Rinalia et leur équipe. L'an prochain, la réunion aura lieu, le FGI aura lieu en Tunisie. Et bien sûr, j'espère que nous serons en mesure de présenter des propositions pour le financement de l'ICANN d'envoyer des gens sur à Bali, qui est le lieu pour cela. Et continuer à travailler pour développer et attirer plus de gens sur le modèle de l'ALAC et dans le modèle At-Large.

Comme je l'ai mentionné plus tôt, il avait beaucoup d'intérêt de nombreuses organisations à se joindre At-Large, et nous allons voir une forte augmentation des demandes, très bien grâce au travail qui a été fait là-bas. Si vous êtes intéressé par plus profond niveau de détail, alors que je l'ai dit, vous pouvez lire les rapports qui ont été déposés sur le site de l'IGF 2012, mais aussi sur les activités APRALO AFRALO, et les rapports de réunion qui sont liés à cette page. Alan?

ALAN GREENBERG: Désolé, vieux de la vieille.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Très bien, merci. Donc, la prochaine mise à jour asiatique régionale IGF - Cheryl, vous avez deux minutes.

CHERYL LANGDON-ORR: Je vais même pas besoin de tout ce temps, je vous remercie. Cheryl pour les enregistrements transcrits, juste pour informer l'ALAC et les autres qui ont l'intention de la réunion que nous

sommes ravis, de la région Asie-Pacifique, de vous informer que, à Bakou un tas de notre peuple multipartites satisfais en utilisant à la fois traditionnelle et maintenant impliqués dans notre région Asie-Pacifique de planification régionale IGF. Et nous avons confirmé que le 2013 AP régional IGF se tiendra en Corée du Sud. Et nous pouvons également confirmer que le 2014 sera organisé en Inde.

Mes dates exactes seront à venir dans un nouveau rapport, quelque temps après la semaine suivante ou deux parce que notre première réunion de planification pour 2013 se passe ce jeudi. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup Cheryl. Et un dernier tour d'applaudissements ou d'appréciation avant de clore ce chapitre IGF activités pour quelqu'un qui a prouvé encore une fois qu'il s'agit d'une machine, et c'est Matt Ashtiani qui n'a pas dormi pendant toute la durée de l'IGF cela - je ne sais pas comment il fait, mais vraiment bien fait Matt. Donc, je vous remercie de faire tout le travail que vous faites et tout le travail que vous avez fait à l'époque à la fois être capable de présenter des états tout en ayant en même temps d'autres tâches à accomplir et en gardant à l'esprit qu'il n'y avait pas internet et c'était parfois très, très dur.

Je ne sais toujours pas comment vous avez réussi à obtenir internet quand personne d'autre ne l'avait fait, mais c'est comme ça.

CHERYL LANGDON-ORR: Il avait tout. Il a fait tout ce qu'il faut. Toutes les adresses IP sont allées vers Matt.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Les mises à jour sélectionnées des groupes de travail At-Large et je me rends compte qu'Avri a été mis sur l'appel pendant un moment et écoute parce que j'avais demandé pour elle de nous fournir une mise à jour. Mais d'abord, nous avons Cheryl pour un tour d'horizon rapide sur ce qui se passe dans les Règles de procédure du Groupe de travail et le Sous-Comité Metrics.

CHERYL LANGDON-ORR: Je vous en prie, Cheryl pour l'enregistrement à nouveau. Il sera encore plus bref que le dernier rapport je viens de donner. Nous avons eu des séances, regroupés pour les sessions entières qui étaient également à la réunion publique de Toronto. Ils ont été signalés durant les rapports à établir à l'ALAC ensuite. Depuis lors, absolument rien n'a été fait en termes de face-à-face, mais nous avons un comité dans son ensemble, en d'autres termes les règles complètes de révision de la procédure et des mesures. Doodles va sortir sous peu pour une réunion dans les sept à dix jours. Et nous avons également commencé à prendre des demandes pour les équipes de rédaction individuels qui ont encore du travail à faire pour finaliser juste une ou deux choses à mettre leur réunion plans ensemble.

Donc, nous allons examiner une ligne, sans doute, de la ratification de Janvier de l'ALAC. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup Cheryl. Ensuite, c'est Avri, le nouveau groupe de travail gTLD. Avri Doria? Avri, je suis vraiment désolé il semble que vous avez été transformés encore en C3PO, ou est-ce Darth Vader.

Essayez à nouveau. Pouvez-vous réessayer? Malheureusement, je suis incapable d'entendre quoi que ce soit de la part d'Avri. Je ne suis pas sûr que quelqu'un d'autre ne puisse le comprendre, mais ce n'est certainement pas une langue que je suis capable de comprendre. Faut-il demander aux interprètes s'ils connaissent cette langue, ou avons-nous perdu les interprètes peut-être? Merci Avri, oui. J'ai eu une note de la confluence. Vous déposer le rapport et nous allons le lire alors. Merci. Et des excuses pour cela.

Ensuite, le Groupe d'examen des nouveaux gTLD - Dev, vous avez deux minutes. Dev Anand Teelucksingh.

DEV ANAND TEELUCKSINGH: C'est Dev Anand, pouvez-vous m'entendre.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Oui, nous pouvons vous entendre, vous êtes très faible, mais on peut vous entendre.

DEV ANAND TEELUCKSINGH: merci Bon. Je viens de posté un lien dans le chat. Essentiellement, le temps pour les commentaires, pour examen par At-Large pour le dépôt d'objections à l'examen des RALO et bien sûr l'ALAC a pris fin le 15 Novembre. Toutefois, compte tenu des observations concernant la prolongation de la période d'objection de Janvier à Mars 2013, bien qu'il n'y ait aucune annonce officielle de l'ICANN, nous nous attendons à ce que ce sera une réponse, nous le devons bientôt.

Et avec cela, nous mettrons à jour nos activités et publieront l'appel aux commentaires, qui prendrons très probablement

ensuite au moins jusqu'à la mi-Janvier pour que les commentaires d'At-Large. Nous sommes allés à travers les commentaires reçus. Nous avons reçu une demande de plus amples commentaires sur nyc point. La page a été terminée, mais nous n'avons pas encore reçu les commentaires de sorte que c'est toujours dehors. Et c'est tout. Vous pouvez lire la liste que j'ai posté il y en a pour plus de détails.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup Dev.